



## **Les Parisiens invités à co-construire leur future Carte citoyenne**

**La Carte citoyenne, annoncée par Anne Hidalgo au lendemain des événements dramatiques et de la mobilisation citoyenne de janvier, sera disponible à partir de la rentrée 2015. Les Parisiens sont invités à participer à sa définition, du 12 au 26 mai, sur [www.idee.paris](http://www.idee.paris).**

Annoncée par Anne Hidalgo, Maire de Paris, après les événements dramatiques et la mobilisation citoyenne de janvier, la Carte citoyenne de Paris sera lancée à la rentrée 2015.

Cette Carte prolongera les expériences menées avec succès dans d'autres métropoles mondiales, comme New York et San Francisco. Tous les habitants de Paris, âgés de 7 ans ou plus, pourront en bénéficier, y compris les personnes sans domicile fixe, et sans distinction de nationalité ou de statut.

La Carte s'inscrira dans une logique d'inclusion et d'adhésion citoyenne. Elle sera porteuse de valeurs communes, en lien avec l'identité de Paris, et donnera progressivement accès à des services publics.

Les Parisiens sont invités, du 12 au 26 mai à se rendre sur la plateforme « Madame la Maire, j'ai une idée ! », accessible à l'adresse [www.idee.paris](http://www.idee.paris), pour participer à la définition de cette carte et proposer les services auxquels elle pourrait donner accès.

Ces contributions pourront notamment avoir trait à l'accès aux services publics municipaux, à la dématérialisation de certaines démarches administratives municipales, à l'information des Parisiens, mais aussi à des actions ou à des événements à dimension participative ou citoyenne, à des offres exceptionnelles ciblées, etc.

Chaque idée soumise en ligne sera ouverte au débat, pourra être commentée et enrichie.